

09 juin 2017 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juin 2017

Nomination des membres du Conseil consultatif fédéral des aînés

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, et du ministre des Pensions Daniel Bacquelaine, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres du Conseil consultatif fédéral des aînés (CCFA).

Le CCFA a été créé par la loi du 8 mars 2007 et émet des avis sur les politiques qui concernent les citoyens âgés, dans les matières suivantes : soins de santé, mobilité, pensions, égalité, lutte contre la pauvreté et exclusion sociale.

Le Conseil est composé de 50 membres : 25 effectifs et 25 suppléants, qui représentent des organisations ayant des activités pertinentes liées aux aînés. Les membres du CCFA sont nommés pour un mandat de quatre ans. Ce mandat est arrivé à échéance et doit être renouvelé afin d'assurer le fonctionnement du Conseil. Suite à plusieurs appels à candidatures, le projet d'arrêté royal vise à nommer les membres du CCFA.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>

Daniel Bacquelaine, ministre des Pensions
Egmont 1
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 38 55
<https://www.bacquelaine.belgium.be>

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@bacquelaine.fed.be